



Principe fondamental

Dans le cadre de la politique sécurité du Groupe, notre action s'appuie sur un programme de prévention basé sur une prise de conscience collective de "l'esprit sécurité" et sur l'implication de tous afin de garantir la sécurité et la santé de chacun de nos collaborateurs et de nos partenaires.

Principes généraux

- Préserver la sécurité et la santé des personnes est une mission primordiale qui s'impose à tous.
- L'implication de chacun est essentielle.
- La priorité à la production ne doit pas être donnée si la sécurité des personnes n'est pas assurée.
- L'accident n'est pas dû au hasard, il a toujours des causes et c'est pour cela qu'il peut être évité.
- Tout le personnel doit être formé à travailler en sécurité.
- Prévenir les risques au travail est une affaire de management au quotidien, c'est un processus de progrès continu.

Engagement sécurité

- Communiquer, expliquer notre politique sécurité et faire appliquer une démarche d'amélioration des conditions de travail et de prévention des accidents.
- Former le personnel à tous les niveaux, vérifier qu'il a les compétences pour assumer ses fonctions et responsabilités et s'assurer que la formation dispensée est appropriée.
- Fournir les moyens appropriés et prendre toute mesure pour améliorer la sécurité des personnes dans le respect des exigences réglementaires.
- Informer sur les résultats obtenus, sur les faits accidentels ou qui auraient pu l'être et en tirer les enseignements pour l'avenir.
- Être à l'écoute, dialoguer et tenir compte de toutes les remarques et suggestions relatives à la sécurité.

Jean-Yves Le Dreff

Directeur général activité BPE
France Belgique

Eddy Fostier

Directeur CCB Béton



CCB
Italcementi Group

Notre politique sécurité s'inscrit pleinement dans la démarche Zéro Accident d'Italcementi Group

Nos principes fondamentaux

- Tous les accidents sont évitables
- L'implication de chacun est essentielle
- L'encadrement est responsable de la prévention des accidents
- Travailler en sécurité est une condition de l'emploi
- On peut toujours prévenir les risques au travail
- Tout le personnel doit être formé à travailler en sécurité
- La prévention des accidents et le respect de la santé sont bénéfiques pour tous les acteurs de l'entreprise

Nos engagements

- Fournir les moyens suffisants et appropriés pour améliorer constamment la sécurité, dans le respect des exigences réglementaires
- Communiquer, expliquer notre politique et nos objectifs, en vérifier la compréhension et la mise en œuvre
- Impliquer tout le personnel, en particulier en s'appuyant sur les CPPT
- Former le personnel à tous les niveaux, vérifier qu'il a les compétences pour assumer ses fonctions et responsabilités et que la formation est appropriée
- Reconnaître les bonnes pratiques, les bonnes initiatives et les performances remarquables
- Evaluer de façon régulière l'avancement de notre programme pour améliorer notre plan d'action, en particulier en utilisant les outils mis à notre disposition par le Groupe
- Informer sur les résultats obtenus, les faits accidentels ou "qui auraient pu l'être" et les enseignements à en tirer

Bruno Carré
Coordinateur France/Belgique

Arsène Karm
Directeur d'usine